



Bulletin d'information 23 : Sur les traces des loutres

17 septembre 2020

Chers amis des loutres,

En 2009, la loutre a été de nouveau repérée en Suisse. Plus de dix ans se sont écoulés depuis. Dans l'intervalle, des spécimens ont été observés au Tessin, en Valais et à Genève, mais il semble que l'espèce ne s'attarde actuellement que dans les cantons de Berne et des Grisons. Si les animaux se reproduisent bel et bien, leur expansion se poursuit plus lentement que prévu. C'est du moins ce que révèle la deuxième cartographie effectuée dans le cadre du projet «Otterspotter» qui s'est achevée en août 2020. Vous trouverez dans notre newsletter les résultats de ces travaux de même que d'autres informations passionnantes liées à nos activités en faveur de la loutre.

Au nom du conseil de fondation de Pro Lutra, je vous souhaite une bonne lecture.

Avec mes sincères salutations.

Irene Weinberger
Directrice Pro Lutra

- **S'abonner à la Newsletter ?** Très simple sur <http://www.prolutra.ch>
- **Votre avis nous intéresse !** Envoyez-nous votre feedback par e-mail. Merci beaucoup !

Dons :

- Soutenez notre engagement en faveur des loutres avec un **don** (CCP 90-708358-9). Un grand merci !

Fondation Pro Lutra
Wasserwerksgasse 2
3011 Berne
www.prolutra.ch

Impressum :

L'éditrice du bulletin d'information est la Fondation Pro Lutra (www.prolutra.ch). Image : Loutre dans l'eau (crédit photo David M. Hunt/shutterstock).

Si vous ne voulez plus recevoir le bulletin, vous pouvez vous désinscrire ici : www.prolutra.ch/abmelden

BULLETIN D'INFORMATION : SUR LES TRACES DES LOUTRES

CONTENU

Nouvelles du XX septembre 2020

1. Prochaine votation sur la révision de la loi sur la chasse
 2. Fiche d'informations « Des rives adaptées aux loutres »
 3. « Les spotters de loutres » – deuxième cartographie
 4. Signaler vos observations encore plus simplement
 5. Rapport d'activité 2019
 6. Changements au sein du conseil de fondation
-

1. Prochaine votation sur la révision de la loi sur la chasse

Le 27 septembre prochain, les citoyennes et citoyens suisses se prononceront sur la révision de la loi sur la chasse. Malheureusement, cette réforme sape la sauvegarde des espèces protégées. En effet, les cantons seront habilités à tirer des animaux protégés avant même que ceux-ci ne causent de dégâts. Dans le cas d'espèces indigènes éteintes qui, par bonheur, font à nouveau surface sur notre territoire – la loutre en fait partie –, cela pourrait avoir des conséquences importantes sur des recolonisations à long terme.

Le conseil de fondation de Pro Lutra rejette à l'unanimité la révision de la loi sur la chasse. Nous nous engageons en faveur d'un retour naturel de tous les animaux sauvages autrefois disparus, en particulier de la loutre. Or la nouvelle loi sur la chasse jette l'incertitude quant à une réimplantation durable du mustélide dans nos cours d'eau. En tant qu'animal piscivore, il a déjà été exterminé une fois en Suisse, et cela ne doit plus se reproduire.

Vous trouverez de plus amples informations contre la révision de la loi sur la chasse sur le site web suivant : www.loi-chasse-non.ch.

2. Fiche d'informations « Des rives adaptées aux loutres »

Seul celui qui sait comment s'y prendre peut protéger de façon ciblée. C'est la raison pour laquelle Pro Lutra développe des fiches d'informations destinées aux services spécialisés ainsi qu'aux personnes intéressées qui travaillent dans le milieu aquatique. Ces dépliants explorent des thèmes en lien avec la loutre. L'écologie et les besoins de l'espèce y sont spécifiquement expliqués et, lorsque c'est possible, des mesures de soutien et de protection sont proposées.

Comme point de départ de cette série, un document sur des rives adaptées aux loutres : où dort le mammifère, quels sont ses besoins et de quelle manière peut-on aménager les berges pour les rendre « loutre friendly » ?



Retrouvez cette fiche informative sur notre site web en cliquant [sur ce lien](#). Vous pouvez également nous en demander une version imprimée.

3. « Les spotters de loutres » – deuxième cartographie

En 2017, en collaboration avec les sections WWF de Berne et de Soleure, Pro Lutra a lancé un projet intitulé « Otterspotter » (« Les spotters de loutres »). Grâce à l'aide d'énergiques volontaires – les fameux spotters – les rivières des cantons de Berne et de Soleure sont passées tous les deux ans au peigne fin afin d'y détecter des traces du mustélidé. Cette surveillance étroite permet d'une part de déterminer l'aire de répartition actuelle, d'autre part d'étudier les mécanismes de recolonisation de l'espèce. La cartographie est réalisée selon la méthode standard de l'UICN : la zone de recherche est divisée en carrés de 5x5 kilomètres dans chacun desquels un tronçon de rivière d'au moins 600 mètres est exploré.

La deuxième cartographie a eu lieu durant l'hiver 2019/2020. 37 spotters de loutres ont parcouru 80 carrés à la recherche de traces de loutres. De fait, dans sept d'entre eux, des preuves de leur présence ont été découvertes. Lors du premier recensement, effectué au cours de l'hiver 2017/2018, trois de ces périmètres ne présentaient aucune trace, tandis que les quatre autres en avaient alors révélé. Entre les deux monitorages, on peut déjà constater un changement dans l'utilisation du territoire. En effet, seule une très vieille crotte a été retrouvée dans la zone de l'ancienne Aar ; à l'inverse, la loutre semble avoir définitivement pris ses quartiers sur les rives du lac de Wohlén.

Les résultats de ces deux premières prospections montrent à quel point documenter la présence de la loutre de façon rigoureuse et à large échelle est fondamental pour mieux appréhender son processus d'expansion. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de la troisième cartographie, prévue pour l'hiver 2021/2022.



Vous en apprendrez davantage sur cette deuxième cartographie en cliquant [ici](#).

La loutre est arrivée sur les rives du lac de Wohlén (Photo : Fritz Hürzeler).

4. Signaler vos observations encore plus simplement

Avez-vous déjà fait un tour sur notre nouveau site web ? Il a été lancé en mai 2020. Nous sommes très heureux d'en proposer une version française, mise en ligne en juillet dernier.

Le contenu de la plateforme est peu à peu enrichi et complété avec les dernières actualités. Nous souhaitons ainsi apporter une contribution substantielle à la compréhension des enjeux, à la protection de l'espèce ainsi qu'à la recherche de solutions en cas de conflits.

Un nouveau formulaire a été ajouté sur le site internet, dans lequel vous pourrez facilement et simplement [signaler votre prochaine observation de loutre](#). Nous attendons votre message avec impatience!

4. Rapport d'activité 2019

Nous sommes fiers de vous faire part de nos différents projets et travaux dans notre rapport d'activité. Celui-ci est disponible sur notre site web [via ce lien](#).

6. Du nouveau au sein du conseil de fondation

Merci beaucoup !

Dr Sandra Gloor et Dr Armin Peter ont démissionné après de nombreuses années de fonction au sein du conseil de fondation. Membre depuis 2005, Sandra Gloor a également dirigé le bureau de Pro Lutra entre 2010 et 2016. Elle a marqué la fondation et soutenu ses activités grâce à ses expériences professionnelles et de vie, son réseau et ses réflexions toujours claires.

Armin Peter siégeait au sein du conseil de fondation de Pro Lutra depuis 2012. En tant que biologiste spécialiste des poissons et hydro-écologue, il a partagé son domaine de compétence avec beaucoup de connaissances et de vision. Ses arguments clairement formulés, ses considérations d'ordre stratégique et son savoir approfondi ont façonné Pro Lutra et contribué à son développement.

Nous remercions de tout cœur Sandra Gloor et Armin Peter pour leur travail et leur engagement en faveur de Pro Lutra et des loutres, et leur souhaitons à tous deux le meilleur pour la suite.



Bienvenue !

Nous sommes très heureux d'accueillir une nouvelle membre du conseil de fondation en la personne de Valentine Vogel, qui a été élue lors de la séance du 13 août 2020. Elle bénéficie de plusieurs années d'expérience dans le domaine de la collecte de fonds, en particulier pour des organisations à but non lucratif, et elle nous soutiendra avec compétence dans le financement de nos projets. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et espérons instaurer une excellente collaboration pour promouvoir la loutre.



Image 1 (Photo : Valentine Vogel).

Le retour de la loutre en Suisse est une histoire à succès du point de vue écologique. Notre tâche est de la documenter du point de vue scientifique et de la rendre publique. Ce travail est financé d'une part par un soutien des pouvoirs publics et d'autre part par les dons. Chaque don permet de favoriser un retour de la loutre mieux accepté et bienvenu.

Nous vous remercions de soutenir notre travail avec une contribution sur le CCP 90-708358-9.
